



AVIS AUX PARENTS

ADMISSION DES NOUVEAUX ÉLÈVES AU PRÉSCOLAIRE POUR L'ANNÉE 2011-2012
(pour tous les nouveaux élèves qui auront 5 ans au 30 septembre 2011)

QUAND : 24, 25 et 26 janvier 2011
(Aucune demande ne sera reçue avant ces dates)

OÙ : À l'école du secteur de résidence de l'enfant.
En consultant le site Internet de la Commission scolaire, vous pouvez identifier votre école.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES :

- *Pour l'enfant né au Québec* : CERTIFICAT DE NAISSANCE GRAND FORMAT (*original, incluant les noms et prénoms des parents*) – vous pouvez vous le procurer sur le site : www.etatcivil.gouv.qc.ca)
- *Pour l'enfant né au Canada, en Ontario* : CERTIFICAT DE NAISSANCE VERSION INTÉGRALE (*original, incluant les noms et prénoms des parents*) - vous pouvez vous le procurer sur le site : www.mgs.gov.on.ca)
- *Pour l'enfant né au Canada (ailleurs qu'au Québec ou Ontario)* : CERTIFICAT DE NAISSANCE DE LA PROVINCE OU DU TERRITOIRE VISÉ, (*original, incluant les noms et prénoms des parents*).
- *Pour l'enfant né hors Canada* : LES DOCUMENTS RELATIFS À L'IMMIGRATION CANADA ET À IMMIGRATION QUÉBEC *pour l'enfant et les parents*.

et

- *La preuve de résidence* (factures d'un service public : Hydro-Québec, Gazifère, etc.) sur le territoire de la Commission scolaire.

**VOTRE ENFANT NE POURRA ÊTRE ADMIS SI VOUS NE PRÉSENTEZ PAS
LES DOCUMENTS REQUIS.**

Pour information : Service de l'organisation scolaire et du transport
819 771-4548, poste 242

Un message plus complet paraîtra en janvier.

Le secrétaire général,
Pierre Ménard